



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FEVRIER 2017

Le 27 février 2017, les membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon, se sont réunis dans les locaux du Centre Administratif Intercommunal, rue de Buchenberg à CRAON sous la présidence de M. Christophe LANGOUET, Vice-Président.

PRESENTS : Mmes et MM BEDOUET Gérard, BOIS Gwénaëlle, BREHIN Colette, CHARPENTIER Michelle, CHATELLIER Martine, CHAUVIN Maxime, COLAS Paulette, COUTARD Jean Luc, DAVID Gisèle, FLOURE Martine, FROGERAIS Thierry, GENDRY Sophie, GOHIER Odile, HUET Natacha, LAURENT Jean Claude, MOREAU Jean Claude, ORY Nathalie, PENE Loic, PERRAULT Colette, RESTIF Vincent, RICARD Viviane, SAUVE Isabelle, TISON Hervé, TRETON Jean Paul

EXCUSES : Mmes et MM BILHEUX Noëlle, BOITEUX Yves-Eric, CLAVREUL Yannick, GAUTEUR Franck, SARCEL Bernadette.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du CA du 5 décembre 2016**
- **Budget**
 - **Approbation des comptes 2016**
 - **Débat d'orientation budgétaire**
- **RH, reconduction 2017 des postes**
 - **Accueil des réfugiés : accompagnement social**
 - **MSAP : médiateur social en charge de l'animation**
- **ALSH**
 - **Adoption du règlement des ALSH**
 - **Ouverture ALSH Noël : bilan de fréquentation et perspectives 2017**
 - **ALSH LA SELLE CRAONNAISE : perspectives d'organisation 2017**
 - **Recrutement de C. BOURDAIS / emploi avenir ALSH CRAON**
- **Taux à appliquer pour la mise à disposition des véhicules**
- **Retour sur les commissions et groupes de travail**
- **Questions diverses**

Le Compte-rendu de la séance du 5 Décembre 2016 est approuvé

APPROBATION DES COMPTES 2016

• COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion dressé par la Trésorière pour l'exercice 2016 présente les résultats de clôture ci-dessous ; ceux-ci sont conformes au Compte Administratif :

Excédent d'investissement	114 766,66 €
Excédent de fonctionnement	812 920,68 €
EXCEDENT DE CLOTURE AU 31/12/2016	927 687,34 €

• COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	CA 2015	2016	
		BP	CA
Charges à caractère général	481 007,02 €	538 229,00 €	537 382,46 €
Personnel	1 371 175,90 €	1 511 767,00 €	1 511 554,72 €
autres charges de gestion courante	417 820,36 €	355 306,00 €	317 245,20 €
Charges exceptionnelles	1 144,90 €	2 000,00 €	200,00 €
Provisions	0,00 €		
Dépenses imprévues	0,00 €	178 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	26 742,00 €	25 000,00 €	19 793,96 €
Virement à la section invest.	0,00 €	413 571,58 €	
Total	2 297 890,18 €	3 023 873,58 €	2 386 176,34 €

Recettes	CA 2015	2016	
		BP	CA
Atténuation de charges	63 686,94 €	17 782,00 €	42 923,36 €
Produits de services	500 557,98 €	523 301,00 €	565 706,67 €
Participations et Dotations	1 853 236,65 €	1 862 411,00 €	1 970 863,57 €
Pdts gestion courante	12 329,52 €	12 545,00 €	12 545,00 €
Pdts exceptionnels	1 440,61 €	0,00 €	104,02 €
Reprise provision	135 000,00 €	0,00 €	- €
Excédent reporté	334 278,22 €	604 834,58 €	604 834,58 €
Opérations d'ordre	2 194,84 €	3 000,00 €	2 119,82 €
Total	2 902 724,76 €	3 023 873,58 €	3 199 097,02 €

Excédent de l'exercice	270 556,36 €		208 086,10 €
Excédent reporté	334 278,22 €		604 834,58 €
Excédent de fonctionnement	604 834,58 €		812 920,68 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	CA 2015	BP	CA
Logiciel	0,00 €	0,00 €	
Participations	0,00 €	0,00 €	
Matériel	4 982,00 €	543 112,62 €	16 194,26 €
Titres	0,00 €	0,00 €	
Investissements	4 982,00 €	543 112,62 €	16 194,26 €
Autres remboursements	2 880,00 €	3 700,00 €	3 450,30 €
Dépenses imprévues	0,00 €	3 300,00 €	
Opérations d'ordre	2 194,84 €	3 000,00 €	2 119,82 €
Total	10 056,84 €	553 112,62 €	21 764,38 €

Recettes	CA 2015	BP	CA
Subventions	1 762,00 €		1 929,04 €
Autres participations	3 523,00 €		
FCTVA			
Cessions			
dotation, fonds divers et réserves		7 000,00 €	6 967,00 €
emprunt s et dettes			300,00 €
Excédent reporté	85 570,88 €	107 541,04 €	107 541,04 €
Opérations d'ordre	26 742,00 €	25 000,00 €	19 793,96 €
Virt de la section fonctionn		413 571,58 €	
Total	117 597,88 €	553 112,62 €	28 990,00 €

Excédent de l'exercice	21 970,16 €		7 225,62 €
excédent reporté	85 570,88 €		107 541,04 €
excédent d'investissement	107 541,04 €		114 766,66 €

Le détail des comptes par poste a été remis à chaque administrateur

• **COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL**

Compte	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	2 386 176,34 €	2 594 262,44 €	21 764,38 €	28 990,00 €
Résultat de l'exercice		208 086,10 €		7 225,62 €
Résultats 2015 reportés		604 834,58 €		107 541,04 €
Résultat de clôture		812 920,68 €		114 766,66 €
Excédent global	927 687,34			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve et arrête le Compte de Gestion et le Compte Administratif, tels que présentés ci-dessus.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

1. RETOUR SUR 2016 : PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS L'ANNEE ET INCIDENCES SUR LE BUDGET

CHARGES

- ▶ Reprise des ALSH associatifs de LA SELLE CRAONNAISE, CUILLE et POMMERIEUX (été)
- ▶ Reprise en gestion directe des ALSH de ST AIGNAN SUR ROE et MERAL (au lieu de la Fédération AFR)
 - Expérimentation du fonctionnement mutualisé MERAL / CUILLE et ST AIGNAN / CONGRIER
- ▶ Extension d'ouverture des ALSH de CRAON et RENAZE 1 semaine à Noël
- ▶ Mise en place de l'harmonisation tarifaire - ALSH et PORTAGE DE REPAS
- ▶ Transfert de la fonction d'accueil du CAU CRAON de la ville de CRAON vers le CIAS
- ▶ Intégration de 2 nouvelles missions :
 - **MSAP (Maison des Services au Public)** : labellisation à compter du 1^{er} Janvier 2016, selon signature de la convention entre la Communauté de Communes et l'Etat ; la préfiguration n'a pas fait l'objet du recrutement budgétisé (-14 560 €) ; par ailleurs, les dotations ont été versées au CIAS et non pas à la Communauté de Communes, générant une recette non prévue de (11 000 €)
 - **ACCUEIL DES REFUGIES / Accompagnement social** : le recrutement n'est intervenu qu'en Décembre, avec l'arrivée des lières familles
- ▶ de nombreuses absences (maladie, maternité,...) alourdissent le poste personnel neutralisant l'effet des postes non pourvus ; Surcoût atténué par les remboursements d'assurance. Certains postes n'ont pas été remplacés à l'identique, générant une « économie » d'environ 16 000 €
- ▶ Mutualisations CCPC / CIAS : Le principe de VALORISATION des charges a été substitué à celui de la FACTURATION >> certaines charges n'apparaissent pas dans le budget CIAS

RECETTES

- ▶ Optimisation du Contrat Enfance Jeunesse dès 2015, notamment sur la fonction de coordination : régularisations 2015 + réajustement des prestations 2016 à recevoir >> des recettes supérieures aux prévisions majorant le résultat de plus de 45 000 €

- ▶ Un niveau d'activité satisfaisant et donc un montant de produits de services de plus de 30 000 € supérieur celui de 2015 et aux prévisions 2016.

Autant d'éléments qui contribuent à expliquer le bon résultat de fonctionnement de 208 086.10 €.

SECTION INVESTISSEMENT

- ▶ L'équipement mobilier dans les nouveaux locaux avait été inscrit au BP 2016 >> Il a été décidé que ces investissements seraient pris en charge directement par la Communauté de Communes dans le cadre d'appels d'offres globaux.

2. PERSPECTIVES 2017

Renforcement de la fonction de coordination ENFANCE,

- Pérennisation d'un poste d'animateur pourvu jusqu'en Août 2016, dans le cadre d'un contrat d'avenir (Amandine DAUDIN remplace Betty COLLET / ALSH CRAON) > incidence financière en 2017 sur l'année entière
- Recrutement à compter du 1^{er} Février 2017 d'un poste d'animateur ALSH Craon (Corinne BOURDAIS) avec les aides de l'état prévues selon dispositif contrat d'avenir
- ▶ Signature du nouveau CEJ avec la CAF sur la période 2016-2019
- ▶ MSAP et installation dans les nouveaux locaux
 - recrutement du médiateur social en charge l'animation >> charges nouvelles compensées par des subventions
- ▶ ACCUEIL DES REFUGIES : Poursuite de la mission d'accompagnement social (jusqu'en Mars/Avril 2018) >> sans incidence budgétaire sur le solde à charge (charges de personnel engagées compensées par dotation d'état)
- ▶ Refonte des grilles de rémunération des agents >> augmentation de la charge de personnel
- ▶ Poursuite de la démarche de maîtrise de gestion engagée par la Collectivité dans une perspective de rationalisation des coûts
- ▶ Poursuite de l'état des lieux des charges/recettes relevant directement du budget de la CC, sans impact sur le budget du CIAS (valorisation) et ajustement du besoin de financement en conséquence

3. PERSPECTIVES 2018 - 2020 :

- ▶ **MSAP** : évolution du temps de travail vers un temps plein à l'échéance de 2019
- ▶ **ALSH** : prévoir la fin des aides de l'état pour les postes pourvus dans le cadre d'emplois d'avenir (site de Ballots 2018 et Craon 2020)
- ▶ **Tarifification ALSH** : l'option d'harmonisation retenue est prévue SANS INFLATION sur la période 2016-2020
- ▶ Suivre le statut de « vacataire » appliqué aux animateurs ALSH /VACANCES
- ▶ **EVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT** : par délibération n° 42-271016 du 27 Octobre 2016, le Conseil d'Administration a pris acte de l'évolution du besoin d'accueil des jeunes enfants sur le territoire constatée par la Commission Petite Enfance et décidé de poursuivre la réflexion sur les modalités possibles d'adaptation de l'offre.

Suite à une étude comparative de l'existant - amplitude d'accueil, évolution des fréquentations, coûts, etc... - à l'enquête réalisée auprès des familles et avec l'éclairage du diagnostic social du territoire apporté par la Caisse d'Allocations Familiales, la Commission Petite Enfance et la Commission Action Sociale ont validé les orientations ci-dessous :

	Situation actuelle	Perspectives
Multi-accueil CRAON	Capacité 24 places Accueil à temps plein (L à V de 7h30 à 18h45)	Sans changement
Multi accueil itinérant COSSE	Capacité 12 places Accueil de 9h à 17h en itinérance <ul style="list-style-type: none"> • Lundi à QUELAINES ST GAULT • Mardi à MERAL • Vendredi à COSSE LE VIVIEN 	Micro-crèche 10 places Accueil L à V de 7h30 à 18h45 à COSSE LE VIVIEN + Micro-crèche 9h-17h Lundi à Quelaines St Gault + Micro-crèche 9h-17h Mardi à Méral
Multi accueil itinérant RENAZE	Capacité 15 places Accueil de 9h à 17h en itinérance <ul style="list-style-type: none"> • Lundi à RENAZE • Mardi à ST-AIGNAN SUR ROE • Vendredi à RENAZE 	Micro-crèche 10 places Accueil L à V de 7h30 à 18h45 à RENAZE + Micro-crèche 9h-17h Lundi St-Aignan sur Roë

La charge nouvelle de fonctionnement est estimée à 65 000 € / an.

Une 1^{ière} estimation des coûts d'aménagement de locaux a été établie, dont la charge sera portée par la Communauté de Communes.

Cette orientation, présentée en Assemblée des Maires, puis en bureau communautaire, doit être soumise à l'approbation du Conseil Communautaire.

4. BESOIN DE FINANCEMENT 2017 : Compte-tenu des différents éléments développés ci-dessus, le besoin de financement 2017 s'élève à 1 100 000 €.

BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT : le besoin en fonds de roulement pour un fonctionnement optimal des services est estimé à 500 000 € ; L'excédent global de clôture du 31.12.2016 s'élevant à 927 687,34 € il est proposé un retour vers la Communauté de Communes de 427 000 €, retour qui s'exprimera par un déficit prévisionnel du même montant sur l'exercice 2017 et sera financé par l'excédent.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

VALIDE

- Le projet d'évolution d'accueil du jeune enfant (22 voix pour, et 3 abstentions)

DECIDE

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire et d'approuver les différentes orientations
- de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes de 1 100 000 €
- de prévoir un retour de 427 000 € vers le budget principal de la Communauté de Communes
- de prendre acte d'un déficit prévisionnel de fonctionnement de 427 000 € sur l'exercice 2017

RH :

CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE DE CHARGE DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES REFUGIES

*Considérant le dispositif européen de relocalisation,
Considérant le schéma territorial d'accueil des réfugiés déployé en Mayenne,*

Vu la convention conclue avec les services de l'Etat, engageant le CIAS pour l'accompagnement social des personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire

Selon les termes de cette convention, cet accompagnement social de 1 an, vise à réunir les conditions d'une bonne intégration dans les différents domaines :

- Accès et maintien dans le logement
- Mise à niveau du statut du séjour en France
- Ouverture des différents droits légaux (CAF, RSA, CMU/CMUC,...) et autres aides de droit commun
- Santé
- Budget
- Education/Scolarisation des enfants
- Acquisition de la langue française
- Socialisation
- Préparation d'une reprise d'activité professionnelle

Considérant les familles déjà accueillies sur le territoire et les orientations en attente de confirmation,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'ouvrir un poste de CHARGE DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL des personnes relevant du dispositif d'accueil des réfugiés
 - Pour une durée de 1 an au titre de l'article 3.1 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984
 - A temps complet à compter du 1^{er} Mars 2017
 - Ouvert aux cadres d'emplois des Assistants Socio-Educatifs
- PRECISE que le temps de travail pourra être amené à être modulé selon le nombre des personnes accueillies

CREATION D'UN POSTE DE MEDIATEUR SOCIAL EN CHARGE DE L'ANIMATION DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

La Maison des Services au Public du Pays de Craon est labellisée depuis le 1^{er} Février 2016, date de signature de la convention conclue entre la Communauté de Communes, l'Etat et les différents opérateurs partenaires. Il a été convenu que la gestion de la MSAP serait confiée au CIAS et que son plein déploiement interviendrait avec l'installation dans les locaux du Pôle Socio-Culturel, dont la livraison est prévue intervenir à la fin du 1^{er} semestre 2017.

Afin de mettre en œuvre l'accompagnement social des publics et l'animation de la Maison des Services au Public, conformément aux termes de la convention,

Sous réserve de l'avis conforme du Comité Technique,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- DECIDE de créer un poste de MEDIATEUR SOCIAL, en charge de l'animation de la MSAP et de l'accompagnement social des publics

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Place du Maréchal Leclerc– 53400 CRAON - Tél : 02.43.09.09.65

- ouvert aux cadres d'emploi des Assistants Socio-Educatifs
 - Sur la base de 0.5 etp
 - A compter du 1^{er} Avril 2017
- PROCÉDE à la mise à jour du tableau des emplois selon l'extrait ci-dessous

	Tps travail au 04/07/16	Tps travail au 01/04/17	Nbre postes	cat	Cadre d'emploi
INSERTION					
Animateur(rice)	28	28	1	B	Assistants Socio-Educatifs, animateurs
Animateur(rice)	21	21	1	B	Assistants Socio-Educatifs, animateurs
Médiateur social	0	17.50	1	B	Assistants Socio-Educatifs
S/TOTAL ETP et EFFECTIFS	1.4	1.9	3		

TOTAL GENERAL ETP et EFFECTIFS au 01/04/17	36.26	36.76	46		
---	-------	-------	----	--	--

Selon le développement de la MSAP, dans la nouvelle configuration d'espace et d'organisation des services, ce temps de travail pourra être reconsidéré.

ALSH

- **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**
 - Le Conseil d'Administration valide la proposition de règlement intérieur, dont le texte est repris en annexe
- **ALSH DU MERCREDI A LA SELLE CRAONNAISE et ALSH CUILLE** : considérant les effectifs d'enfants accueillis, en accord avec les élus et comités de pilotage, les enfants seront regroupés
 - Pour les enfants de l'ALSH de LA SELLE CRAONNASIE, à l'ALSH de CRAON
 - Pour les enfants de CUILLE, à MERAL

L'accueil sera organisé, ainsi que des navettes qui permettront aux familles de disposer du même service
- **ALSH CRAON** : Corinne BOURDAIS a été recrutée compter du 1^{er} Février 2017, pour une durée de 3 ans dans le cadre de l' EMPLOI D'AVENIR

TARIFS A APPLIQUER POUR LA MISE A DISPOSITION DE VEHICULES

Dans un souci d'harmonisation avec les tarifs adoptés par la Communauté de Communes pour la mise à disposition de véhicules,

IL EST PROPOSE d'adopter les taux kilométriques suivants :

- Véhicule léger : 0.30 €
- Véhicule aménagé ou minibus : 0.45 €

RETOUR SUR LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

PEDT

Suite au comité de pilotage du 31 Janvier et à l'atelier du 7 Février, ont été identifiés les enjeux suivants :

○ PETITE ENFANCE

1. La qualité de l'accueil à rendre plus homogène : harmonisation des pratiques, formation
2. Transversalité entre les services de la Communauté de Communes, et avec les associations...
3. Diversification des lieux d'accueil, développement de l'accueil collectif tout en évitant les tensions avec les assistantes maternelles
4. Communication, lisibilité des intervenants
5. Accompagnement à la parentalité, implication des habitants
6. La mixité sociale et l'accueil d'enfants différents
7. La socialisation de l'enfant avec la découverte de la collectivité

○ ENFANCE

1. L'enfant au cœur de notre réflexion : son rythme, ses envies, ses besoins, ses capacités
2. Organisation des TAP et les liens à développer
3. Pilotage : avoir des groupes de travail sur les projets pédagogiques (TAP, ALSH), localisés sur les territoires, réunissant des élus, professionnels, écoles, parents, avec un comité de pilotage intercommunal
4. Accompagnement à la parentalité, participation des parents, éducation coopérative, co-éducation
5. Portail famille
6. Intégration des enfants par le loisir, la culture, le sport, dans une logique de parcours ; accueil des nouvelles populations,
7. Renforcer les liens avec le tissu associatif ; soutenir le bénévolat ; implication des habitants
8. Communication, lisibilité des intervenants
9. Transversalité entre les services de la Communauté de Communes, et avec les associations... dans une logique de parcours des enfants

○ ADOLESCENCE JEUNESSE

1. Participation des jeunes à la vie locale, dans une logique de parcours citoyen
2. Développer des parcours culturels et sportifs
3. Développer les liens avec le monde économique et le maillage économique pour donner aux jeunes envie de rester
4. Prendre en compte les fragilités sociales et économiques
5. Liens entre jeunesse, action sociale et santé
6. Valoriser l'identité du territoire en prenant appui sur la participation des jeunes
7. Communication, lisibilité des intervenants
8. Accompagnement à la parentalité, participation des parents, éducation coopérative, co-éducation
9. Transversalité entre les services de la Communauté de Communes, et avec les associations... dans une logique de parcours des jeunes

Prochaines étapes : atelier du 21 Mars (auquel les élus sont invités)

Réunion interservices le 04 Avril

QUESTIONS DIVERSES

ACOMPTÉ SUR SUBVENTION A VERSER A SUD MAYENNE PRECARITE

Dans l'attente du versement des différentes subventions, l'association SUD MAYENNE PRECARITE a des difficultés de trésorerie qui ne lui permettent pas d'assurer une continuité des aides.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer à l'Association SUD MAYENNE PRECARITE un acompte de 2 000 € à valoir sur la subvention 2017.

RETOUR SUR LA « TOURNEE » THEATRE DES ATELIERS D'ECHANGES

Le retour du public est très positif et encourageant, avec 550 entrées sur les 5 dates programmées dans 4 communes et 110 entrées lors de la rencontre organisée avec l'ensemble des bénévoles engagés dans l'une ou l'autre des actions du CIAS (270 bénévoles).

Cette pièce est le résultat d'un travail qui s'est échelonné sur 18 mois, au rythme de $\frac{1}{2}$ journée de répétition par semaine. Plus de 30 participants sur la totalité du projet et au final 14 acteurs + les décors et la technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.